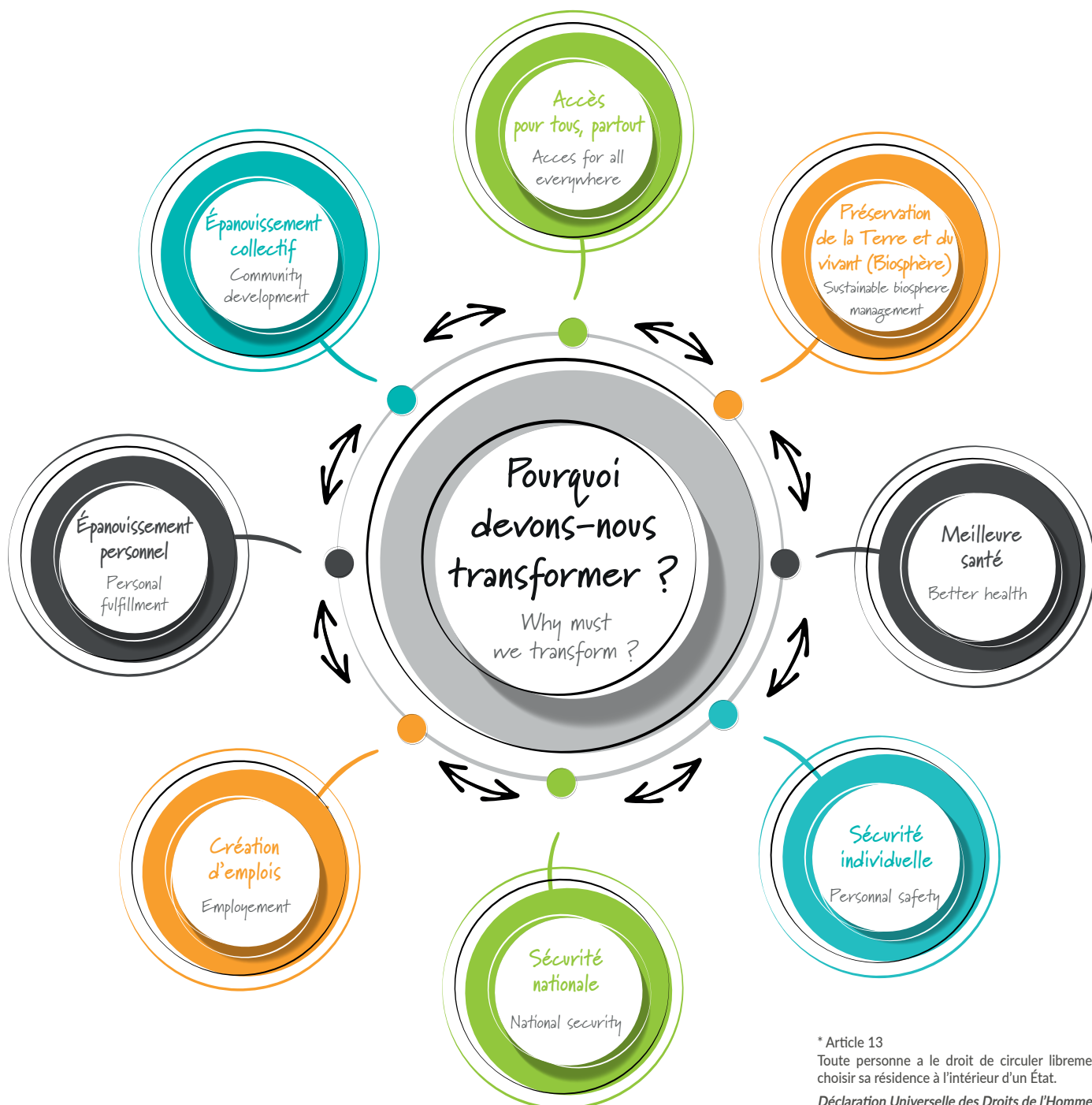




Un double défi : éduquer aux enjeux/solutions de la mobilité et résoudre la problématique territoriale !

Nous sommes dans un univers de plus en plus mobile. Cette croissance des mobilités tant pour les personnes que pour le fret a permis, en un siècle, un développement extraordinaire du monde. Mais ce bilan positif a un revers : les émissions de CO₂, la pollution, la congestion, l'inégalité territoriale qui existe encore... Nous devons **corriger ces défauts**, passer à une phase de **transformation positive qui construise un avenir durable** sur la Terre et qui **préserve le droit à la mobilité***.



* Article 13

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (ONU)

Mobilités dans les territoires, de quoi parle-on ?

Déplacements individuels et collectifs des personnes/transports des biens nécessaires à l'activité économique dans un rayon de **100 à 150 km autour d'une grande aire urbaine** : **mobilité intra-urbaine ; liaison urbain/rural ; déplacement en zone rurale ; connexion entre pôles d'emploi ...**



Couvrir le sujet de la transformation, c'est s'appuyer sur :

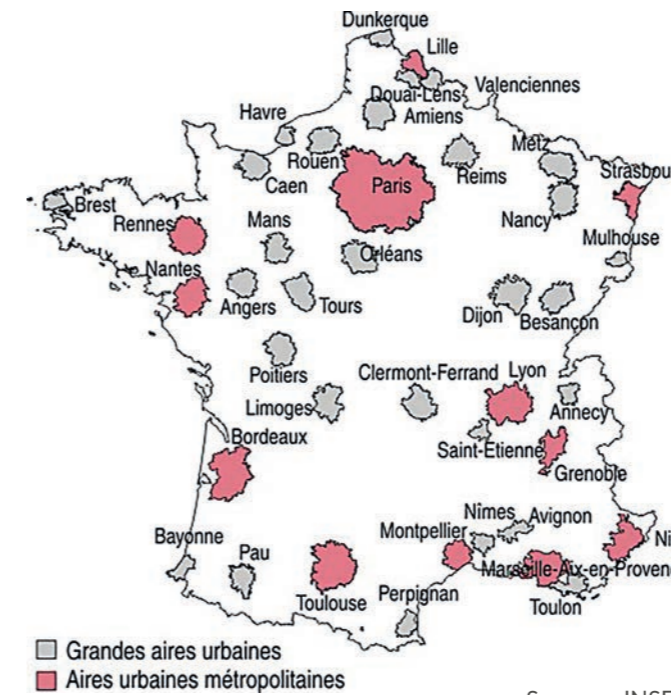
- la variété de la demande de mobilité et de transports par la société civile, les entreprises, les services de l'État...
- la réponse apportée par l'État (tous ses échelons) avec une réglementation d'organisation et une gestion des déplacements
- les ressources locales, la diversité géographique, des populations, du climat...
- les moyens déjà mis à disposition pour effectuer les déplacements collectifs et individuels (infrastructures, aménagements...)
- les meilleures pratiques mondiales

pour proposer une stratégie coordonnée, rapidement efficace car **plus séduisante que contraignante**.

La mobilité se définit comme la capacité (ou possibilité) de changer de position dans un système donné, qu'il soit spatial, économique ou social.

Un sujet pour la France et pour le monde

Améliorer la mobilité de tous et partout !



Quelques points de repères d'une zone territoriale

- Comprend environ 80 % de zones rurales/montagne et 20 % de zones urbaines.
- Se caractérise par sa faible/moyenne densité de population avec 3/4 de l'habitat en maison individuelle
- Nécessite un temps de trajet moyen important pour accéder aux services de la vie courante et au travail, avec un budget transport élevé
- 90 % des ménages possèdent un véhicule avec un taux de remplissage de 1,1/voiture au quotidien
- 1/3 des foyers possède 2 véhicules
- Baisse problématique des services sur rail

Sources : INSEE & CESE

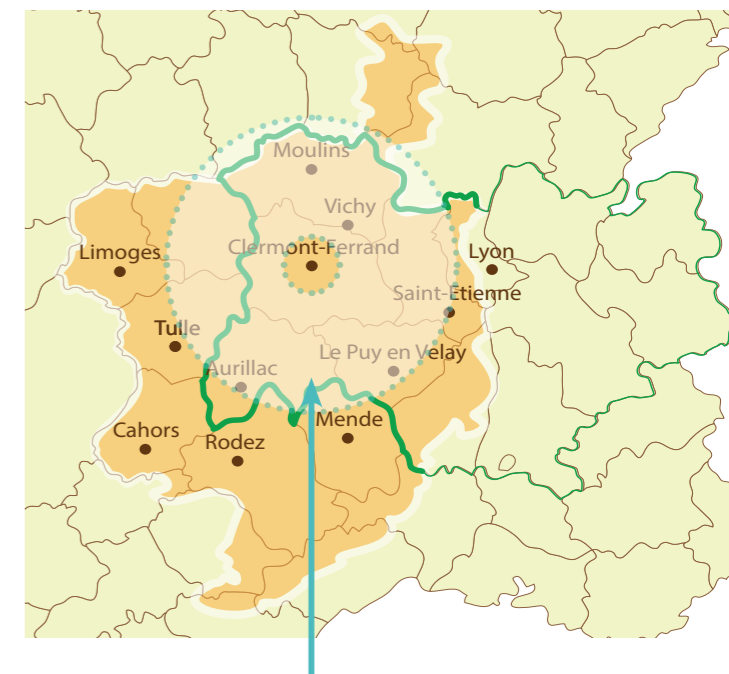
Toutes les zones blanches illustrent la problématique territoriale, dans laquelle plus de 80 % des français n'ont pas d'autres recours que la voiture pour se déplacer.

Clermont-Auvergne et son environnement Massif central : ZONE « TÉMOIN »

Le Massif central avec sa capitale Clermont-Ferrand, ses 22 départements et 4 régions constitutives, est un territoire très représentatif des bassins d'activité « diversifiés et modestes » **présents dans le monde entier**.

En développant un ensemble de solutions innovantes à coûts raisonnables sur ce territoire :

1. nous arriverons à relever les défis de :
 - la lutte contre la pollution
 - la lutte contre la surconsommation énergétique
 - la lutte contre l'insécurité climatique
 - la lutte contre l'hypersédentarité
 - la lutte contre la dépendance vis-à-vis des autres pays
 - la lutte contre les fractures économiques et sociales etc ...
2. nous assurerons un avenir économique et humain à cette région d'une superficie comparable à celle du Portugal, de l'Autriche ou de l'Irlande
3. nous créerons des **modèles répliquables**
4. nous améliorerons le monde **POUR DEMAIN**



Représentation du périmètre de la zone territoriale à 150 km autour de la métropole clermontoise.

2023 ▶ 2027

Dix objectifs à atteindre

Le projet d'OrbiMob' Clermont Auvergne Massif central consiste à **réussir l'ambition collective de faire de l'Auvergne et du Massif central un pôle de référence dans le domaine de la transformation des mobilités territoriales**. Cette ambition se nourrit de la volonté d'améliorer le quotidien des citoyens et des entreprises de façon économiquement réaliste, et de concrétiser cette nouvelle dynamique à l'horizon 2026-2027 (fin des mandatures territoriales actuelles). **Pour cela il est indispensable de mutualiser les compétences présentes sur le territoire : Société civile - Institutions territoriales et AOMs - État.**

La ligne directrice

- ▶ Respecter les lois et élargir le droit à la mobilité
- ▶ Refuser les solutions dogmatiques, simplistes, inefficaces et chères
- ▶ Innover et se nourrir des meilleures pratiques internationales
- ▶ Collaborer avec toutes les entités clés
- ▶ Impliquer les citoyens
- ▶ Créer un nouvel imaginaire individuel et collectif

Éducation, Recherche

Créer dès 2023 un ensemble multidisciplinaire de haut niveau sur les mobilités durables
- **Une académie des mobilités initiée avec l'UCA** -



1

6



Développement économique

Développer l'activité économique régionale dans le secteur des mobilités et des énergies associées avec une action coordonnée de recherche de financements nationaux, européens et internationaux
- **Mutualiser nos forces pour attirer de nouvelles entreprises** -

Mobilité servicielle

Offrir à tous l'accès à des services de mobilité multimodale financièrement optimisés
- **Simplifier l'usage des offres de mobilité sur les territoires pour les personnes et les entreprises** -



2

7



Électrification multimodale frugale

Accélérer l'accès à tous de véhicules à composante électrique sobre en énergie
- **Rendre la transition électrique plus accessible et désirable** -

Technopôle emblématique des mobilités

Développer le duo-pôle Charade-Cézeaux comme entité technique phare de la transformation des mobilités
- **Une ingénierie innovante multimode et multiénergie** -



3

8



Gestion de la biomasse

S'appuyer sur les ressources naturelles du Massif central pour développer des biocarburants/électrocarburants et développer des puits de carbone plus efficaces
- **Diversifier l'approvisionnement énergétique et stocker du CO₂** -

Dynamique événementielle internationale

Créer un événement ouvert à tous sur les mobilités territoriales, avec la mobilisation des meilleurs experts
- **L'événement annuel OrbiMob' : enjeux, innovations, démonstrations, aides à la décision** -



4

9



Solutions innovantes rail/air/eau

Innover dans les mobilités territoriales multimodales en imaginant de nouvelles utilités aux aéroports, lignes ferroviaires abandonnées, lacs et rivières de nos territoires
- **Réinventer des usages, dont les RER métropolitains** -

Villes transformées

Faire de Clermont Métropole et des villes moyennes du Massif central des « foyers d'innovation » sur les mobilités urbaines et leurs liaisons avec les territoires environnants
- **Des modèles duplicables dans le monde** -



5

10



Desserte régionale Intercités

Construire une offre de liaisons optimisées et diversifiées entre villes moyennes
- **Insuffler une nouvelle culture du déplacement** -

Une quinzaine de leviers d'action à activer avec méthode*

*notamment dans le cadre de mise en place de ZFE

Un réseau de mobilités variées, fiables et accessibles est la garantie de la dynamique d'un territoire. Et à ce titre il faut agir sur l'ensemble des mobilités : transports publics et individuels doivent être pensés et organisés de manière complémentaire. **Privilégier un mode de déplacement au détriment des autres n'est pas un bon choix** : il faut tenir compte de la diversité des populations, des caractéristiques climatiques et géographiques mais aussi des objectifs de développement économique.

Extrait du rapport du Conseil Economique Social et Environnemental
« Les métropoles : apports et limites pour les territoires ».



PRIORITÉ ABSOLUE ► Faciliter la marche (en zones sanctuarisées)

L'inactivité physique est responsable de 10 % des décès dans la Région Européenne.

Source ONU

Développer l'usage réglementé des vélos

Nous devons tripler la part modale du vélo d'ici 2024 (de 3 à 9 %) et en faire une solution de transport à part entière.

Source Loi LOM



Réduire les kilomètres motorisés (autopartage, covoiturage transports en commun, télétravail, tiers-lieu...)

60% des déplacements de moins de 5 km sont effectués en voiture.

Source INSEE



Décarboner

(en favorisant le roulage en mode électrique/ hybrides rechargeables des deux-roues, voitures, bus, camions, trains, ...)

+ de 90 % des énergies de transport sont issues du pétrole.

Étude IEA



Mutualiser les transports logistiques et favoriser les circuits courts

Le transport de marchandises représente + de 22 % du total des GES émis par le secteur des transports.

Source CGDD



Developer MaaS (Mobility as a service) & espaces partagés

Un seul titre de transports « porte-à-porte » - billetterie unique.

Source Loi LOM

Garantir un service

24h/24 & 7j/7 dans des transports en commun plus sécurisés

46% des Français ne se sentent pas en sécurité dans les transports en commun.

Enquête CSA

Améliorer la sécurité

(30 Km/h en ville, Technologie d'Aide à la conduite - ADAS - Surveillance des transports en commun)

Toujours plus de 3 000 morts/an sur les routes dont de plus en plus de cyclistes.

Sécurité Routière



Organiser la multimodalité (billetterie intégrée, parkings de délestage, plateformes logistiques de redistribution, compatibilité TP/vélo...)

L'enjeu est de faire de l'innovation un levier pour répondre aux nombreux besoins de mobilité non satisfaits.

Source Loi LOM

Activer les puits de CO₂ (activités agroforestière, piégeage chimique...)

Nouvel objectif pour 2030 : augmenter les puits de carbone de 15% en Europe.

Source Actualités du Parlement Européen

Industrialiser une offre alternative de carburants possibles (H₂, biocarburants, électrofuels...)

Les perspectives mondiales montrent que le moteur thermique n'est pas mort

Source IEA



Trouver de nouvelles approches fiscales (réduction, avantage à la vente avec certificat d'énergie verte...)

Nouveau système économique à mettre en place avec une vision 360° de la fiscalité énergétique.

Source KPMG France



Moderniser le rail (taxi trains, trains légers, développement du numérique, multimodalité...)

Le rail doit s'inscrire dans la révolution numérique, devenir parfois autonome et reprendre une place pertinente dans les mobilités territoriales.



Promouvoir la R&D sur des solutions prometteuses (induction, nouvelles batteries, électrofuels...)

Les avancées scientifiques sont nécessaires pour faire progresser le développement durable et humain.

Source IRD

Former et éduquer pour orienter les décideurs et les citoyens vers une transformation effective et favorable à tous

Contribuer à l'atteinte d'objectifs environnementaux internationaux et nationaux.

Source Ministère de l'économie

Réimaginer l'aérien et le fluvial (dirigeable, transports aériens guidés, drones, transport fluvial et lacustre, transbordements...)

La France notamment dispose d'un réseau fluvial étendu qui reste sous-utilisé.

Source CARA



Association OrbiMob'

association.orbimob@gmail.com



OrbiMob', association loi 1901, a une vocation d'utilité publique. Son objectif est d'aider les multiples acteurs des mobilités à structurer une transformation réussie : économiquement accessible et génératrice d'un mieux vivre en ville et dans les campagnes. Elle s'est constituée en 5 collèges représentatifs des parties prenantes - **1/Formation & Recherche, 2/Institutionnels, 3/Associations, 4/Acteurs économiques, 5/Citoyens** - pour créer un écosystème dynamique et coordonner les actions nécessaires pour atteindre ses 10 objectifs. OrbiMob' est abritée par l'IADT, Institut d'Auvergne du Développement des Territoires et vous attend. **Rejoignez-nous dès aujourd'hui pour aller plus vite et voir plus loin !**

OrbiMob'

Clermont Auvergne Massif Central

The Challenge
of **sustainable**
territorial mobilities*

* Le défi des mobilités territoriales durables



Patrick Oliva
Président



Françoise Perret-Bernard
Développeur territorial



www.orbimob.org

